

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE DE LA QUALITE D'ONG DE DEVELOPPEMENT

N° 715...../PR/MPDAT/2013

Le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

Vu la demande de MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION " AMIS DES ETRANGERS AU TOGO " en date du 26 JUIN 2013.

Vu le but, les objectifs et le programme d'activités de l'Association dénommée " AMIS DES ETRANGERS AU TOGO " en abrégé : A.D.E.T. dont le récépissé de déclaration délivré par le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation, sous le N°2810/MISD-SG-DAPSC-DSC du 10 DECEMBRE 2004 et conformément aux dispositions du Décret N° 92-130/PMRT du 27 Mai 1992.

ATTESTE

Que L'ASSOCIATION " AMIS DES ETRANGERS AU TOGO " (A.D.E.T.) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de développement.

Cette ATTESTATION est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

LOME, le 27 AOU 2013

Le Ministre



Mawussi Djossou SEMODJI